



**POUR L'ANNULATION DES FERMETURES DE CLASSES
ET DE POSTES PREVUES A LA RENTREE 2014
POUR LES OUVERTURES NECESSAIRES**

TOUS AU RASSEMBLEMENT

**MARDI 15 AVRIL à 14 heures
à l'inspection académique à Vals**

à l'occasion de la réunion du Comité Technique Départemental

Les organisations syndicales SNUDI FO, SE UNSA, SNUipp FSU considèrent totalement inacceptable le projet de carte scolaire de l'inspecteur d'académie de Haute Loire qui aboutirait à 20 fermetures de classes et de postes pour seulement 11 ouvertures alors que les effectifs réels d'élèves sont pourtant en hausse (60 élèves de plus sans compter le report des élèves de l'école privée de Loudes sur l'école publique).

Ce projet de carte scolaire :

- tourne le dos aux besoins réels et aux intérêts des élèves, des parents et des enseignants et aggrave encore un peu plus la situation de l'école publique ;
- ne tient aucun compte des investissements parfois lourds consentis par les municipalités ;
- est la traduction de la politique d'austérité qui se poursuivra dans le cadre du « pacte de responsabilité » avec ses 50 milliards d'économies qui frapperont de plein fouet tous les services publics.

Les organisations syndicales dénoncent le fait :

- que la dotation attribuée au département ne tienne pas compte de l'augmentation des effectifs ;
- que, sur consigne du ministère et malgré les annonces démagogiques sur la scolarisation des élèves de 2 à 3 ans, cette catégorie d'âge ne soit plus comptabilisée dans les faits, aboutissant à une baisse artificielle des effectifs d'élèves et donc des dotations de postes d'enseignants du 1^{er} degré (- 5 en Haute Loire) ;
- que, pour des raisons d'affichage, l'inspecteur d'académie introduise un dispositif « plus de maîtres que de classes » qui aboutit à fermer des classes faute de dotation ministérielle.
- que, non content de dégrader l'école publique et de remettre en cause le service public de proximité, l'inspecteur d'académie affiche la prétention de mettre en place un moratoire du type Cantal renforçant le pouvoir des collectivités sur l'école et aboutissant de fait au gel des moyens départementaux alors que les effectifs ne cessent d'augmenter.

Dans ces conditions, informées de la décision de nombreux parents d'élèves et d'élus de plusieurs écoles de venir manifester le 15 avril lors de la réunion du Comité Technique Spécial départemental, les organisations syndicales SNUDI FO, SE UNSA et SNUipp FSU appellent les enseignants du 1^{er} degré à participer également à ce rassemblement pour l'annulation des fermetures programmées et pour les ouvertures nécessaires.

Un préavis de grève a été déposé pour permettre aux enseignants de participer à ce rassemblement.